



Le Conseil d'Etat

2526-2024

Département fédéral de l'économie, de
la formation et de la recherche (DEFR)
Monsieur Guy Parmelin
Conseiller fédéral
Palais fédéral Est
3003 Berne

Concerne : accord entre la Suisse, l'Allemagne et l'Italie concernant des mesures de solidarité visant à assurer la sécurité de l'approvisionnement en gaz

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par courrier du 15 mai 2024, vous avez convié notre canton à prendre position sur le dossier mentionné en concerne et nous vous remercions de cette possibilité.

Notre Conseil soutient l'accord trilatéral permettant d'associer la Suisse à l'accord de solidarité entre l'Allemagne et l'Italie. La conclusion d'un tel accord de solidarité avec nos deux pays voisins constitue une mesure supplémentaire à la sécurité d'approvisionnement en gaz des clients protégés suisses en cas de défaillance des marchés et de pénurie grave.

Notre Conseil estime que cet accord offre une base appropriée pour que la Suisse puisse demander l'aide des deux parties contractantes en cas de grave pénurie tout en contribuant à la sécurité d'approvisionnement des pays voisins. L'accord n'appelle pas d'autres observations de notre part.

En vous réitérant nos remerciements pour votre consultation, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :



Michèle Righetti-El Zayadi

La présidente :



Nathalie Fontanet